

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr Téléchargé le 06 / 11 / 2025 à 11:57

Date de publication : lundi 28 octobre 2024 à 12:18

Type : Constitution SASU Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 18/09/2024, il a été constitué une SASU dénommée :

2 A BÂTIMENT

Siège social: 12,Espace Valmi 38800 LE PONT-DE-CLAIX Capital: 1000 € Objet social : TRAVAUX DE PEINTURE INTERIEUR/EXTERIEUR BÂTIMENT-TRAVAUX DE MACONNERIE-TRAVAUX DE PLATRERIE Président : M AMMAR ALI demeurant 12 Espace Valmy 38800 LE PONT-DE-CLAIX élu pour une durée de 99 ans ans. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Le président unique exerce les pouvoirs et prérogatives de l'assemblée générale dans la société pluripersonnelle. Ses décisions sont répertoriées sur un registre côté et paraphé. Il ne peut en aucun cas déléguer ses pouvoir Clauses d'agrément : Les actions sont obligatoirement nominatives. Elles sot inscrites au nom de leur titulaire sur des comptes et registres tenus à cet effet par « La S.A.S.U. 2A BÂTIMANT ». Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de GRENOBLE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/c0ae4148-287d-4602-9a90-037baf8e4338-form-instance